

NATIONS UNIES

UN LIBRARY



MAR 30 1979

Distr.
GENERALE

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

A/34/137
S/13200

28 mars 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
CHINOIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-quatrième session
Point 11 de la liste préliminaire^{*}
RAPPORT AU CONSEIL DE SECURITE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Lettre datée du 28 mars 1979, adressée au Secrétaire
général par le représentant permanent de la Chine auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de deux notes datées respectivement des 19 et 26 mars 1979, adressées au Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine. Je vous demande de bien vouloir faire distribuer le texte de ces notes comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 11 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République
populaire de Chine auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) CHEN Chu

* A/34/50.

ANNEXE I

Note du Ministère chinois des affaires étrangères au Ministère vietnamien
des affaires étrangères, datée du 26 mars 1979

1. Dans sa note datée du 15 mars (A/34/121-S/13174, annexe), le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam se répand en mensonges inventés de toutes pièces et en calomnies haineuses contre les troupes frontalières chinoises, allant jusqu'à accuser sans aucun fondement la partie chinoise de déplacer les bornes-frontière et de modifier la frontière historique entre les deux pays. Ainsi, la partie vietnamienne n'a pas même attendu l'ouverture des négociations pour concocter des histoires fantaisistes et pour tenter frénétiquement de susciter des réactions d'opposition et d'hostilité envers la Chine et de dresser de sérieux obstacles sur la voie des négociations. La partie chinoise exprime ses profonds regrets devant l'absence de bonne foi de la partie vietnamienne.
2. Afin de régler les différends et de rétablir les relations normales entre les deux pays et d'assurer la paix et la tranquillité dans les zones longeant la frontière sino-vietnamienne en vue de préserver l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et vietnamien, le Gouvernement chinois a proposé à plusieurs reprises l'ouverture immédiate de négociations entre les parties chinoise et vietnamienne. Nous nous félicitons aujourd'hui de l'accord de la partie vietnamienne sur le principe des négociations.
3. Concrètement, le Gouvernement chinois propose que les négociations sino-vietnamiennes au niveau des Vice-Ministres des affaires étrangères s'ouvrent aux environs du 28 mars, et que ces négociations aient lieu alternativement à Hanoï et à Pékin, capitales des deux pays, la première session ayant lieu à Hanoï, pour manifester la sincérité des intentions chinoises. La partie chinoise enverra une délégation du Gouvernement de la République populaire de Chine ayant à sa tête le Vice-Ministre des affaires étrangères Han Nianlong. Elle propose que les deux parties examinent les mesures à prendre pour le rétablissement de relations normales entre les deux pays et le maintien de l'amitié traditionnelle entre les deux peuples; qu'elles se consultent sur les moyens de garantir la paix et la tranquillité dans les zones qui bordent leur frontière et s'efforcent ensuite de régler les différends de frontière et de territoire et règlent les autres différends existant entre les deux pays.
4. Le Gouvernement chinois a toujours attaché un très haut prix à l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et vietnamien et s'est efforcé de la maintenir, prenant position pour une solution négociée des différends. Afin de faciliter les négociations, la partie chinoise espère que la partie vietnamienne prendra à coeur l'amitié traditionnelle entre les peuples chinois et vietnamien, modifiera sa politique erronée d'opposition et d'hostilité à la Chine et mettra fin à toutes provocations et incursions armées en territoire chinois.

ANNEXE II

Note du Ministère chinois des affaires étrangères au Ministère
vietnamien des affaires étrangères datée du 26 mars 1979

1. Le 21 mars 1979, le Ministère vietnamien des affaires étrangères a adressé au Ministère chinois des affaires étrangères une note de réponse (A/39/127-S/13186, annexe II), dans laquelle il a continué de répéter ses diverses assertions calomniant et attaquant la partie chinoise et dresse de sérieux obstacles à l'ouverture, déjà agréée par les deux parties, de négociations sino-vietnamiennes au niveau de vice-ministres des affaires étrangères, de sorte que ces négociations risquent de ne pouvoir commencer prochainement. Le Gouvernement chinois ne peut qu'exprimer ses regrets extrêmes à cet égard.

2. La partie vietnamienne, dans sa note de réponse, prétend que les troupes chinoises stationnent encore sur le territoire vietnamien en plus de douze points, que la partie chinoise a fait déplacer des bornes-frontière et qu'elle envoie ses forces armées violer le territoire vietnamien. Toutes ces affirmations sont de purs mensonges, fabriqués de toutes pièces. Que les autorités vietnamiennes en tirent prétexte pour entraver l'ouverture de négociations, cela est, de toute évidence, motivé par leurs besoins et leurs objectifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à savoir : sur le plan intérieur, continuer à exciter les sentiments hystériques d'opposition et d'hostilité à la Chine, promulguer la mobilisation générale militaire dans l'ensemble du pays et renforcer la domination militaire pour réprimer le peuple et détourner ses mécontentements; sur le plan extérieur, tromper l'opinion internationale et détourner l'attention des gouvernements et des peuples des divers pays leur demandant énergiquement de retirer leurs forces d'agression du Kampuchea, ce afin d'intensifier leurs opérations militaires annexionnistes au Kampuchea démocratique et de matérialiser leur plan d'établissement d'une "Fédération indochinoise".

3. Il convient de souligner que : dernièrement, des troupes vietnamiennes n'ont cessé de faire mouvement vers les régions à la frontière sino-vietnamienne, qu'elles s'y sont concentrées et y ont construit des fortifications, et qu'elles ont lancé, à partir de certaines de ces régions, des provocations armées en tirant continuellement des coups de feu et des obus en direction du territoire chinois. Un responsable de haut rang de l'armée vietnamienne est allé jusqu'à clamer ostensiblement qu'il fallait entreprendre une "contre-attaque" contre la Chine. Pourquoi les autorités vietnamiennes entretiennent-elles de propos délibéré une tension prolongée dans les régions frontalières sino-vietnamiennes au détriment du peuple vietnamien? Cela ne peut manquer de susciter un doute sérieux et une grave préoccupation de la part du peuple chinois et des autres peuples du monde.

4. Le Gouvernement chinois réaffirme solennellement ce qui suit : les troupes de la défense-frontière chinoise ont déjà achevé, le 16 mars, leur retrait total à l'intérieur du territoire chinois, sans laisser aucun soldat en territoire vietnamien. La Chine a ainsi réalisé avec sérieux sa promesse. Maintenant, la partie vietnamienne invente de faux problèmes et dresse des obstacles pour empêcher l'ouverture de négociations. Cela ne sert qu'à révéler encore davantage que les autorités vietnamiennes s'obstinent à entretenir la tension et qu'elles manquent de sincérité quant au règlement négocié des différends. Si pour cette raison, les négociations sino-vietnamiennes au niveau de vice-ministres des affaires étrangères ne peuvent avoir lieu prochainement, la responsabilité en incombe entièrement à la partie vietnamienne.

5. La partie chinoise espère que les autorités vietnamiennes prendront à coeur les intérêts fondamentaux du peuple vietnamien de même que l'amitié traditionnelle entre les deux peuples et ne persisteront plus dans la voie consistant à abuser de la force armée, à s'opposer à la Chine, à attiser la haine antichinoise et à tirer les marrons du feu au profit d'autrui. Il vaut mieux régler les problèmes au moyen de négociations. Le Gouvernement chinois souhaite sincèrement que les négociations puissent s'ouvrir sans tarder. Il a déjà avancé des propositions raisonnables sur la date et le lieu des négociations ainsi que sur les questions à examiner au cours de ces négociations; et désigné le chef de sa délégation. Il attend de la partie vietnamienne une réponse positive à ses diverses propositions concrètes.
